



Les règles d'or pour sortir de chez soi à



Moins de monde à la maison et dans les transports collectifs, c'est plus de monde sur la route. Plus que jamais, veillez à :



Vérifier l'état de votre vélo : freins, éclairage et sonnette.



Préparer votre itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables.



Penser à vous équiper : casque, vêtements clairs, accessoires rétroréfléchissants, écarteur...



Indiquer vos changements de direction en tendant le bras.



Être attentif aux piétons, trottinettes et autres vélos, plus nombreux.



Faire attention à l'angle mort des bus et poids lourds, plus large que celui des voitures.



Circuler à 1 mètre du trottoir et des voitures stationnées, pour éviter les ouvertures de portière ou les surgissements d'enfants.



Ne pas utiliser les casques audio. Ils sont interdits car dangereux (ils vous coupent des bruits de la circulation).